

Echo du College de Monnoir

J. Brodeur

No. 14. STE. MARIE DE MONNOIR, SAMEDI, 16 FEVRIER, 1873. ABONNEMENT \$ 0.25

CHRONIQUE.

— Fêv. Mardi. Si l'on éprouve de la joie et du contentement, lorsque la conscience nous dit que l'on a satisfait nos Supérieurs, ce plaisir est encore plus grand lorsqu'ils nous le manifestent hautement. En récompense, comme ils nous le déclaraient, de notre travail et de notre application, le *congé du mois* nous a été accordé.

6.— Jeudi. Qu'ils sont heureux ceux qui sont de la paroisse! Aujourd'hui, *congé de sortie*, ils peuvent aller voir leurs bons parents, et oublier, un moment, leurs occupations habituelles. Nous, qui n'avons pas le même privilège, nous serons laissés dans la solitude, étant séparés de nos amis. Heureusement que plusieurs auront l'avantage de s'occuper dans l'imprimerie!

C'est ce matin que Mr. N. Brodeur a laissé ses compagnons de classe pour se revêtir de l'habit ecclésiastique. Dieu commence déjà à faire son choix.

C. Bosselle.

NOUVELLE AGREABLE

On pardonnera, je l'espère, à la hardiesse qui nous pousse, en ce moment, à nous initier dans les affaires qui paraissent en dehors de notre cercle; le silence n'ait été peut-être préférable, mais l'amour des arts et le plaisir du succès l'emportent sur la prudence, et voilà pourquoi, aujourd'hui, nous nous permettons d'exprimer notre opinion, qui est trop sincère et trop désintéressée, pour désobliger ceux qui ne la partagent pas, et qui ne peut manquer de mériter l'approbation de ceux qui se sentent montrés ses partisans.

S'il est quelqu'un dont l'âme se réjouisse à la vue des améliorations et des innovations qui s'introduisent dans notre jeune pays, les Elèves d'un Collège ont certainement droit de se ranger parmi ces amis du progrès. De leur humble et tranquille position, ils suivent d'un œil avide les événements qui s'ac-

complissent sur le grand théâtre du monde, et tout ce qui est de nature à favoriser l'éducation et particulièrement les sciences pratiques, est pour eux un motif de joie et de contentement. L'ivresse fut donc grande lorsque la nouvelle du résultat de l'assemblée tenue le 28 janvier dernier parvint à nos oreilles; depuis longtemps nous exerçons nos commentaires sur cette question; les *pour* et les *contre* étaient pesés et plus d'un jugement s'était déjà rendu. Mais en dépit de notre impatience, les affaires nous semblaient aller lentement, et ce retard dont nous ne connaissons pas la cause, avait fait naître le doute dans nos esprits. Enfin ce jour qui était tant désiré et dont on redoutait l'approche, ce jour qui devait apporter avec lui le terme de toutes les discussions, ce jour, dis-je, arriva.

Quoique la municipalité du Village n'eut encore rien décidé à l'égard du chemin de fer de Montréal, Sorel, et Chambly, la paroisse s'assembla pour voir si le règlement qui avait été proposé serait ou non accepté; là, la division se fit encore sentir, mais l'opposition fut si minime que la votation parut inutile et le règlement fut accepté. Nous aurons donc le plaisir de voir se croiser ici les deux chemins de fer projetés: de Sorel à St. Jean, et de Montréal à Waterloo. La paroisse de Ste. Marie aura donc chez elle les premières branches de ce réseau de voies ferrées par lesquelles on verra plus tard cette contrée sillonnée dans tous les sens.

Il n'est pas dans notre cadre de démontrer, à des hommes qui le savent mieux que nous, combien cette mesure qui vient de se passer produira de bien partout, mais en particulier à Ste. Marie. Nous n'entreprendrons pas d'expliquer que ces chemins de fer seront une source de richesses pour tous, que ce sera un moyen de communication avec les places importantes de ce pays et une facilité de transport pour les produits de toute sorte. Non, nous n'embrasserons pas une telle matière; car il faudrait dire, que depuis bien longtemps, il eût fallu exécuter ce qui n'est encore qu'en perspective, il faudrait nous accuser, nous Ca-